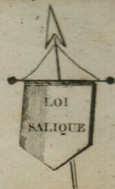
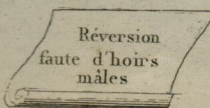




1522 E. disputé.



Navarre

4^e applic^{on}

Domaine inaliénable

Lépreux
Pastoureux

Lunettes

Fauchery sc.

48. PHILIPPE V

LE LONG.

| | |
|-----------|--------|
| av. 1516. | rè. 6. |
| m. 1522. | m. 28. |

| | |
|--------|----------------------|
| épouse | Jeanne de Bourgogne. |
| | |

154

— Faits principaux. —

- 1^o — les États-Généraux déclarent Philippe V roi, excluent de la couronne Jeanne II sa nièce; sanctionnant ainsi la loi salique.
- 2^o — Philippe apaise quelques seigneurs mécontents qui voulaient placer Jeanne II sur le trône.
- 3^o — fin de la guerre qui durait depuis plus de seize ans entre la France et la Flandre.
- 4^o — fait sévir contre les juifs et les lépreux, accusés d'avoir empoisonné les fontaines publiques, à l'instigation des mahométans qui craignaient une nouvelle croisade.
- 5^o — forme le projet d'une nouvelle croisade et celui d'établir en France l'unité de monnaie, de poids et de mesure.

— Faits détachés. —

- Le surnom de *Long* lui vint de sa taille haute et déliée.
- Il déclare de nouveau le domaine de la couronne inaliénable, et les apanages reversibles à la couronne faute d'hoirs mâles. Les apanages étaient des terres que l'on donnait aux princes puînés, pour subvenir à leur entretien, sous condition expresse de renonciation à la couronne, et qui avaient remplacé en quelque sorte les fiefs.
- Philippe V et Charles IV prirent le titre de rois de Navarre, en qualité de tuteurs de Jeanne II leur nièce, fille de Louis X.
- De nouveaux *pastoureux* parurent sous ce règne, commettant les mêmes horreurs que leurs devanciers du temps de saint Louis.
- Invention des lunettes, attribuée au Florentin Salvino mort en 1517.
- Quelques troubles furent excités par Robert III d'Artois, qui avait été évincé du comté d'Artois par sa tante Mahaut ou Mathilde, laquelle en avait été mise en possession par Philippe-le-Bel. Tous deux descendaient de Robert I, frère de saint Louis, tué à la Massoure.
- La lèpre ou ladrerie, qui était une maladie contagieuse, commune autrefois chez les Juifs et les Orientaux, ne s'éteignit que sous Louis XIV. Il existait 2,000 léproseries du temps de Louis VIII.

— Faits contemporains. —

1522 — L'EMPIRE DISPUTÉ entre Frédéric-le-Bel d'Autriche et Louis V de Bavière qui en devient seul maître.

Sujet de la Gravure.

Les États-Généraux, convoqués au Louvre, repoussent les prétentions de Jeanne II, soutenues par les princes du sang, le comte de La Marche, et Eudes IV, duc de Bourgogne : déclarant solennellement que les lois et la coutume, inviolablement observées par les Francs, excluaient les filles de la couronne.

CARACTÈRE. — Prince de mérite, dévot sans faiblesse, religieux observateur de sa parole, vigilant, habile, prudent, hardi, de mœurs douces, sans aigreur, sans caprices, d'un esprit orné, délicat et solide. (Velly.)



HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

DES ENFANTS DE FRANCE ET DE S. M. T. F.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Élève et successeur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

2^e ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.